



COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL DU 14 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le VENDREDI 14 AVRIL 2017, à 20h30, en [Séance ORDINAIRE](#) sous la présidence de :

[Mr Patrick BOUILLON, Maire de LUGNY-LES-CHAROLLES](#)

[Présents :](#) Patrick BOUILLON, Patrice DELORME, Victor-Emmanuel PACAUD, Antoine-Pierre de GRAMMONT, Christophe GRIFFON, Joëlle LAMBOROT, Alix LECOMTE, Sylvie LHENRY, Fabrice PERRIER, Rémi ROCHAY

[Absents :](#) Joëlle LAMBOROT

[Procurations :](#) Joëlle LAMBOROT n'a donné aucune procuration

[Secrétaire de Séance :](#) Alix LECOMTE

[Date de Convocation :](#) VENDREDI 07 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal adopte l'unanimité le Compte-Rendu de la séance du 10 Mars 2017.

1. NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Mr le Maire informe que la démission de Catherine ZABELLI en date du 23/03/2017 de ses postes de Conseiller Municipal et Adjoint au Maire, et acceptée par Monsieur le Sous-Préfet de Charolles en date du 11/04/2017, impose une nouvelle délibération sur le nombre d'Adjoints au Maire de la Commune.

Il explique qu'il souhaite voir le Conseil Municipal s'exprimer par vote à bulletins secrets sur une proposition de rester pour le restant du mandat communal en cours à un nombre d'Adjoints de 2.

Le conseil Municipal de LUGNY-LES-CHAROLLES après en avoir délibéré, et voté à bulletins secrets, DECIDE de fixer le nombre d'adjoints à 2

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2017-M04-14-DELIB-01	8	1	0	Acceptée

2. VOTE EVENTUEL D'UN 3^{ème} ADJOINT AU MAIRE

Compte tenu de la délibération prise précédemment sur le nombre d'adjoints au Maire le fixant à 2, la présente délibération est logiquement annulée. Les Deux adjoints au Maire de la Commune restent Mr Patrice DELORME (1^{er}) et Mr Victor-Emmanuel PACAUD (2^{ème})

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2017-M04-14-DELIB-02				Annulée

3. INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mr le Maire informe que le Décret n°2017-85 du 26 Janvier 2017 a modifié et revalorisé les indemnités dus au Maire et Adjoints des Communes. Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de moins de 500 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1022 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 17%

Considérant que pour une commune de moins de 500 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1022 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 6.6%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit :

- maire : 17 % de l'indice 1022 soit 658,01 € Bruts

- adjoints : 6.6% de l'indice 1022 soit 255,46 € Bruts

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2017-M04-14-DELIB-03	9	0	0	Acceptée

4. VOTE DE LA SUBVENTION 2017 A LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Mr le Maire explique que la dissolution du SIVOS en date du 31/12/2016 gérant le regroupement pédagogique intercommunal des écoles de Lugny-Les-Charolles et Saint-Julien-de-Civry a conduit à la cessation du paiement d'une subvention de 700 € par ledit SIVOS à destination de la coopérative scolaire du RPI. Les deux communes ont proposé de reprendre à leur charge par parts égales de 350 €, le versement de ladite subvention pour la coopérative scolaire.

Le Maire précise que le budget actuel subvention 2017 présente à reste-à-attribuer de 1400 €, et propose donc la possibilité de pouvoir attribuer une subvention de 350 € sur ce budget à la coopérative scolaire du RPI de Lugny-St-Julien en substitution du SIVOS.

Le conseil municipal de LUGNY-LES-CHAROLLES, après en avoir délibéré à l'unanimité, APPROUVE l'attribution d'une subvention de 350 € à la coopérative scolaire et charge le maire de la rapide et bonne exécution de sa décision.

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2017-M04-14-DELIB-04	9	0	0	Acceptée

5. COMPTE DE GESTION 2016 du COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente en détail, par chapitre et lignes budgétaires, les résultats définitifs de l'exécution budgétaire du compte annexe ASSAINISSEMENT pour l'année 2016 écoulee telle que présentée dans le Compte de Gestion transmis par la Trésorerie de CHAROLLES sous l'interface HELIOS de la DGFIP.

Recettes d'Exploitation 2016	+	1 585,83 €
Excédent d'Exploitation 2016	+	(1 007,49 €)
Dépenses d'Exploitation 2016	-	578,34 €
Recettes d'Investissement 2016	+	208,34 €
Excédent d'Investissement 2016	+	(29,03 €)
Dépenses d'Investissement 2016	-	179,31 €
Résultat Budgétaire 2016	+	1 036,52 €
Résultat Budgétaire 2016	+	1 036,52 €
Report d'Excédent 2015	+	4 435,40 €
Restes à Réaliser en Recette 2016		0,00 €
Restes à Réaliser en Dépenses 2016		0,00 €
Part Affectée Investissement 2015	-	0,00 €
Résultat de Clôture 2016	+	5 471,92 €
Report d'Excédent d'Exploitation 2015	+	3 506,86 €
Excédent d'Exploitation Exercice 2016	+	1 007,49 €
(1068) Affectation Déficit Investissement 2015	-	0,00 €
Excédent définitif d'Exploitation 2016	+	4 514,35 €
Report d'Excédent d'Investissement 2015	+	928,54 €
Excédent d'Investissement Exercice 2016	+	29,03 €
Excédent définitif d'Investissement 2016	+	957,57 €

Le conseil municipal de LUGNY-LES-CHAROLLES, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE à main levée, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2016 de la Trésorerie de CHAROMLES, du Compte Annexe ASSAINISSEMENT de la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES.

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2017-M03-10-DELIB-10	9+2	0	0	Acceptée

6. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 du COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente en détail, par chapitre et lignes budgétaires, les résultats définitifs de l'exécution budgétaire du compte d'Assainissement de la commune pour l'année 2016 écoulee tels que rassemblés et mis en forme par la Trésorerie de CHAROLLES, via l'interface HELIOS du Portail Internet de la DGFIP. Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr Christophe GRIFFON, Doyen de l'Assemblée, se voient présentés par le Maire Patrick BOUILLON, les résultats du Compte de Gestion 2016 du Compte ASSAINISSEMENT de la Commune faisant apparaître les données résumées suivantes :

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

INVESTISSEMENT			
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2016	179,31 €
001	Déficit d'investissement	2015	0,00 €
TOTAL MANDATS INVESTISSEMENT		2016	179,31 €
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT		2016	
16	Capitaux d'Emprunts	2016	0,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	2016	0,00 €
21	Immobilisations Corporelles	2016	0,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT		2016	
40	Opération d'ordre de transfert	2016	179,31 €

INVESTISSEMENT			
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2016	2 127,37 €
001	Excédent Investissement Antérieur	2016	928,54 €
21	Virement de Section Fonctionnement	2016	990,49 €
TOTAL TITRES INVESTISSEMENT		2016	208,34 €
RECETTES REELLES INVESTISSEMENT		2016	
10	FCTVA	2016	0,00 €
1068	Affectation de Résultats N-1	2015	0,00 €
13	Subventions	2016	0,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT		2016	
40	Opération d'ordre de transfert	2016	208,34 €

FONCTIONNEMENT			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		2016	1 568,83 €
002	Déficit Fonctionnement Antérieur	2015	0,00 €
23	Virement vers Section Investissement	2015	990,49 €
TOTAL MANDATS FONCTIONNEMENT		2016	578,34 €
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT		2016	
11	Charges Générales	2016	138,00 €
12	Charges Personnel	2016	0,00 €
14	Atténuations de Produits	2016	232,00 €
65	Autres Charges de Gestion	2016	0,00 €
66	Charges Financières	2016	0,00 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT		2016	
42	Opération d'ordre de Transfert	2016	208,34 €

FONCTIONNEMENT			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		2016	5 092,69 €
002	Excédent Fonctionnement Antérieur	2015	3 506,86 €
TOTAL TITRES FONCTIONNEMENT		2016	1 585,83 €
RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT		2016	
13	Atténuations de Charges	2016	0,00 €
70	Produits de Services et Ventes Diverses	2016	1 219,50 €
73	Impôts et Taxes	2016	187,02 €
74	Dotations, Subventions et Participations	2016	0,00 €
75	Autres Produits	2016	0,00 €
77	Produits Exceptionnels	2016	0,00 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT		2016	
42	Opération d'ordre de transfert	2016	179,31 €

Le conseil municipal de LUGNY-LES-CHAROLLES, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une voix qui s'abstient, APPROUVE à main levée, à l'unanimité (et en l'absence de Mr le Maire), le Compte Administratif 2016 du Compte Annexe ASSAINISSEMENT de la Commune de Lugny-les-Charolles.

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2017-M03-10-DELIB-11	9+2	0	0	Acceptée

7. AFFECTATIONS DE RESULTATS DE CLÔTURE DU CA 2016 du COMPTE ASSAINISSEMENT AU BP2017

Mr le Maire présente en détail, par chapitre et lignes budgétaires, les résultats définitifs de l'exécution budgétaire du compte ASSAINISSEMENT de la commune pour l'année 2016 écoulée.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr Christophe GRIFFON, Doyen de l'Assemblée, ayant approuvé à main levée, à l'unanimité (et en l'absence de Mr le Maire), le Compte Administratif du Compte ASSAINISSEMENT de la Commune, le Maire propose les affectations de résultats suivantes de clôture du Compte Administratif 2016 au nouveau Budget Primitif 2017 :

- Aucune Affectation de déficit d'investissement de 2016 en ligne 001 du BP2017 des Dépenses d'Investissement, puisque le résultat budgétaire 2016 présente un excédent d'investissement soit 0,00 € en ligne 001
- Affectation de 957,57 € d'Excédent d'Investissement en ligne 001 du BP2017 des Recettes d'Investissement
- 0,00 € à l'article 1068 en Recettes d'Investissement du BP2017.
- 4 514,35 € à l'article 002 en Recette de Fonctionnement du BP2017.

Le conseil municipal de LUGNY-LES-CHAROLLES, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE les affectations de résultats du Compte Administratif du Compte ASSAINISSEMENT 2016 de la Commune de Lugny-les-Charolles au Budget Primitif 2017.

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2017-M03-10-DELIB-12	9+2	0	0	Acceptée

8. BUDGET PRIMITIF 2017 DU COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente en détail, par chapitre et lignes budgétaires, les propositions d'affectation de crédits du Budget Primitif 2017.

Il rappelle les toutes dernières affectations de résultats du CA 2016 au BP2017 votées par le CM avec 5 471,92 € d'excédent de clôture, dont 957,57 € d'Excédent en Investissement et 4 514,41 € d'Excédent en Fonctionnement

Il propose les affectations de crédits suivantes au nouveau Budget Primitif 2017 :

Dépenses et Recettes de Fonctionnement BP2017 équilibrées à 6 000 €

Dépenses et Recettes d'Investissement BP2017 équilibrées à 2 200 €.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

INVESTISSEMENT			
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2016	2 200,00 €
001	Déficit d'investissement	2016	0,00 €
TOTAL MANDATS INVESTISSEMENT		2017	2 200,00 €
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT		2017	
16	Capitaux d'Emprunts	2017	0,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	2017	0,00 €
21	Immobilisations Corporelles	2017	2 020,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT		2017	
40	Opération d'ordre de transfert	2017	180,00 €

FONCTIONNEMENT			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		2016	6 000,00 €
002	Déficit Fonctionnement Antérieur	2016	0,00 €
23	Virement vers Section Investissement	2016	1 035,49 €
TOTAL MANDATS FONCTIONNEMENT		2017	4 964,51 €
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT		2017	
11	Charges Générales	2017	4 509,51 €
12	Charges Personnel	2017	0,00 €
14	Atténuations de Produits	2017	250,00 €
65	Autres Charges de Gestion	2017	0,00 €
66	Charges Financières	2017	0,00 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT		2017	
42	Opération d'ordre de Transfert	2017	205,00 €

INVESTISSEMENT			
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2017	2 200,00 €
001	Excédent Investissement Antérieur	2017	957,57 €
21	Virement de Section Fonctionnement	2017	1 035,49 €
TOTAL TITRES INVESTISSEMENT		2017	206,94 €
RECETTES REELLES INVESTISSEMENT		2017	
10	FCTVA	2017	1,94 €
1068	Affectation de Résultats N-1	2016	0,00 €
13	Subventions	2017	0,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT		2017	
40	Opération d'ordre de transfert	2017	205,00 €

FONCTIONNEMENT			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		2016	6 000,00 €
2	Excédent Fonctionnement Antérieur	2016	4 514,35 €
TOTAL TITRES FONCTIONNEMENT		2017	1 485,65 €
RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT		2017	
13	Atténuations de Charges	2017	0,00 €
70	Produits de Services et Ventes Diverses	2017	1 125,65 €
73	Impôts et Taxes	2017	180,00 €
74	Dotations, Subventions et Participations	2017	0,00 €
75	Autres Produits	2017	0,00 €
77	Produits Exceptionnels	2017	0,00 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT		2017	
42	Opération d'ordre de transfert	2017	180,00 €

Le conseil municipal de LUGNY-LES-CHAROLLES, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le Budget Primitif 2017 du Compte ASSAINISSEMENT de la Commune de Lugny-les-Charolles.

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2017-M03-10-DELIB-13	9+2	0	0	Acceptée

- Informations/Discussions :

Le Maire présente les délibérations prises à l'unanimité le 10/04/2017 par les membres présents du Comité Communal d'action Sociale (CCAS) :

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

INVESTISSEMENT			
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2015	0,00 €
001	Déficit d'investissement	2015	0,00 €
TOTAL MANDATS INVESTISSEMENT		2016	0,00 €
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT		2016	
16	Capitaux d'Emprunts	2016	0,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	2016	0,00 €
21	Immobilisations Corporelles	2016	0,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT		2016	
40	Opération d'ordre de transfert	2016	0,00 €

FONCTIONNEMENT			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		2015	1 894,64 €
002	Déficit Fonctionnement Antérieur	2015	0,00 €
23	Virement vers Section Investissement	2015	0,00 €
TOTAL MANDATS FONCTIONNEMENT		2016	1 894,64 €
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT		2016	
11	Charges Générales	2016	1 326,84 €
12	Charges Personnel	2016	162,00 €
14	Atténuations de Produits	2016	0,00 €
65	Autres Charges de Gestion	2016	405,80 €
66	Charges Financières	2016	0,00 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT		2016	
42	Opération d'ordre de Transfert	2016	0,00 €

INVESTISSEMENT			
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2016	0,00 €
001	Excédent Investissement Antérieur	2016	0,00 €
21	Virement de Section Fonctionnement	2016	0,00 €
TOTAL TITRES INVESTISSEMENT		2016	0,00 €
RECETTES REELLES INVESTISSEMENT		2016	
10	FCTVA	2016	0,00 €
1068	Affectation de Résultats N-1	2015	0,00 €
13	Subventions	2016	0,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT		2016	
40	Opération d'ordre de transfert	2016	0,00 €

FONCTIONNEMENT			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		2015	3 662,26 €
002	Excédent Fonctionnement Antérieur	2015	2 468,92 €
TOTAL TITRES FONCTIONNEMENT		2016	1 193,34 €
RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT		2016	
13	Atténuations de Charges	2016	0,00 €
70	Produits de Services et Ventes Diverses	2016	133,34 €
73	Impôts et Taxes	2016	0,00 €
74	Dotations, Subventions et Participations	2016	1 000,00 €
75	Autres Produits	2016	0,00 €
77	Produits Exceptionnels	2016	60,00 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT		2016	
42	Opération d'ordre de transfert	2016	0,00 €

AFFECTATION RESULTATS VERS LE CA 2017

TOTAL MANDATS FONCTIONNEMENT	2016	1 894,64 €
TOTAL TITRES FONCTIONNEMENT	2016	1 193,34 €
DEFICIT FONCTIONNEMENT	2016	- 701,30 €

RESULTATS BUDGETAIRE EXERCICE N	2016	- 701,30 €
REPORT CLÔTURE EXERCICE N-1	2015	2 468,92 €
REPORT DEFICIT INVESTISSEMENT EXERCICE N	2015	0,00 €
RESULTATS AVANT RAR EXERCICE N	2016	1 767,62 €
RESTES A REALISER DEPENSES INVESTISSEMENT	2016	0,00 €
RESTES A REALISER RECETTES INVESTISSEMENT	2016	- €
RESULTATS CLÔTURE EXERCICE N-1	2016	1 767,62 €

TOTAL MANDATS INVESTISSEMENT	2016	0,00 €
TOTAL TITRES INVESTISSEMENT	2016	0,00 €
EXCEDENT INVESTISSEMENT AVANT RAR	2016	0,00 €
REPORT EXCEDENT INVESTISSEMENT N-1	2015	0,00 €
EXCEDENT INVESTISSEMENT AV RAR CLÔTURE N	2016	0,00 €
RESTES A REALISER DEPENSES INVESTISSEMENT	2016	0,00 €
RESTES A REALISER RECETTES INVESTISSEMENT	2016	0,00 €
EXCEDENT INVESTISSEMENT AR RAR CLÔTURE N	2016	0,00 €
DEFICIT FONCTIONNEMENT	2016	-701,30 €
REPORT FONCTIONNEMENT EXERCICE N-1	2015	2 468,92 €
REPORT DEFICIT INVESTISSEMENT EXERCICE N-1	2015	0,00 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE N	2016	1 767,62 €

2017	REPORTS AFFECTATIONS AU COMPTE ADMINISTRATIF			
	001	DEFICIT INVESTISSEMENT	2016	0,00 €
	001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	2016	0,00 €
	002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	2016	0,00 €
	002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	2016	1 767,62 €
	1068	Affectation de résultat/RAR/Investissement Capitalisé	2016	0,00 €

BUDGET PREVISIONNEL 2017

INVESTISSEMENT			
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			0,00 €
001	Deficit d'investissement	2016	0,00 €
TOTAL MANDATS INVESTISSEMENT			0,00 €
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT			2017
16	Capitaux d'Emprunts	2017	0,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	2017	0,00 €
21	Immobilisations Corporelles	2017	0,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT			2017
40	Opération d'ordre de transfert	2017	0,00 €

INVESTISSEMENT			
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			0,00 €
001	Excédent Investissement Antérieur	2017	0,00 €
21	Virement de Section Fonctionnement	2017	0,00 €
TOTAL TITRES INVESTISSEMENT			2017
RECETTES REELLES INVESTISSEMENT			2017
10	FCTVA	2017	0,00 €
1068	Affectation de Résultats N-1	2016	0,00 €
13	Subventions	2017	0,00 €
OPERATION ORDRE INVESTISSEMENT			2017
40	Opération d'ordre de transfert	2017	0,00 €

FONCTIONNEMENT			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			2 800,00 €
002	Deficit Fonctionnement Antérieur	2016	0,00 €
23	Virement vers Section Investissement	2016	0,00 €
TOTAL MANDATS FONCTIONNEMENT			2017
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT			2017
11	Charges Générales	2017	2 350,00 €
12	Charges Personnel	2017	200,00 €
14	Atténuations de Produits	2017	0,00 €
65	Autres Charges de Gestion	2017	250,00 €
66	Charges Financières	2017	0,00 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT			2017
42	Opération d'ordre de Transfert	2017	0,00 €

FONCTIONNEMENT			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			2 800,00 €
2	Excédent Fonctionnement Antérieur	2016	1 767,62 €
TOTAL TITRES FONCTIONNEMENT			2017
RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT			2017
13	Atténuations de Charges	2017	0,00 €
70	Produits de Services et Ventés Diverses	2017	30,00 €
73	Impôts et Taxes	2017	0,00 €
74	Dotations, Subventions et Participations	2017	1 000,00 €
75	Autres Produits	2017	0,00 €
77	Produits Exceptionnels	2017	2,38 €
OPERATION ORDRE FONCTIONNEMENT			2017
42	Opération d'ordre de transfert	2017	0,00 €

Le Compte annexe CCAS présente un excédent de clôture 2016 de 1 767,62 € en fonctionnement entièrement réaffecté en ligne 002 du budget primitif 2017 qui a été équilibré en Dépenses et Recettes à 2 800 €.

Le repas des anciens 2016 a mobilisé près de 1100 € pour 38 anciens et 11 membres CCAS soit 49 convives soit environ 20 € par personne.

Le CCAS a par ailleurs voté en 2016 une aide de 250 € pour une œuvre sociale ainsi que 250 € de subvention pour l'Amicale scolaire.

Le Maire présente une lettre de la sous-préfecture lui demandant de lui faire parvenir trois noms de candidats du village pour le renouvellement au poste de représentant de l'administration au sein de la commission communale de révision des listes électorales. Il propose les noms de Louis RAVAUD, Bernard BALLIGAND (Actuel titulaire) et Christiane AUBLANC (Actuelle Suppléante). L'administration choisira un titulaire et un suppléant dans le courant de l'année pour siéger à la prochaine commission 2017 programmée pour l'automne.

Le Maire indique que les Service de l'Etat ont publié les montants de Dotations 2017 à destination des communes et communautés de commune :



Dotation Elu local : 2 962 € (BP 2017 : 2 000 €)
 Dotation Générale Forfaitaire : 24 040 € (BP : 25 000 €)
 Dotation de Solidarité rurale : 11 389 € (PB : 5 000 €)
 Dotation Nationale péréquation : 5 873 € (BP : 4 000 €)

Actualités	
<ul style="list-style-type: none"> les dernières dotations en ligne FSRIF : Solde de la commune FSRIF : Versement au profit de la commune FSRIF : Prélèvement de la commune 	
<ul style="list-style-type: none"> ligne des Dotations 2017 Calendrier prévisionnel des mises en ligne des Dotations 2017 Calendrier prévisionnel des mises en ligne des Dotations 2017 	
Fiche Dotations commune : 71268 - LUGNY-LES-CHAROLLES	
Année de répartition : 2017	
Caractéristiques physiques et financières de la commune	
Code INSEE	71268
Nom de la commune	LUGNY-LES-CHAROLLES
Dotations, attribution et contribution au titre des fonds de péréquation	
Dotation élu local (DPLE)	2 962
D.G.F. des communes : dotation forfaitaire (DF)	24 040
D.G.F. des communes : dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)	-
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "bourg centre" (DSR BC)	0
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "péréquation" (DSR P)	11 389
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "cible" (DSR C)	0
D.G.F. des communes : dotation nationale de péréquation (DNP)	5 873
D.G.F. des communes : dotation d'aménagement des communes outre-mer (DACOM)	-
FSRIF : Prélèvement de la commune	-
FSRIF : Versement au profit de la commune	-
FSRIF : Solde de la commune	-

En conclusion le montant réel des Dotations de l'Etat pour 2017 se montent à 44 264 € pour un montant anticipé au budget primitif voté en mars de 34 000 € soit une recette réelle supplémentaire prévue de + 6000 €

Par ailleurs le Maire précise que conformément à la délibération 2017-M03-10-Délib02 prise en Mars, il a rempli et signé l'état 1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locale pour 2017 et qu'il sera envoyé aux services de l'Etat en sous-préfecture de Charolles dans la semaine du 17 au 21 Avril 2017.

Pour rappel, les taux d'imposition des taxes ménages sont :

Taxe d'habitation : 02,30 % (contre 16,00 % en 2016 soit -13,70 points de baisse)
 Taxe foncière du bâti : 02,57 % (contre 09,59 % en 2016 soit -07,20 points de baisse)
 Taxe foncière du non bâti : 19,86 % (contre 24,00 % en 2016 soit -04,14 points de baisse)

Par ailleurs, les taux intercommunaux ayant fortement augmentés, au global la forte baisse des taux communaux compensera totalement celle-ci entre 2016 et 2017, assurant aux contribuables un niveau d'imposition constant entre les deux années avant/après fusion des ComComs.

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	Bases d'imposition effectives 2016 (1)	Taux d'imposition communaux de 2016 (2)	Taux d'imposition plafonnés 2017 (3)	Bases d'imposition prévisionnelles 2017 (4)	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) (5)
Taxe d'habitation.....	331 434	8,60	>>>	340 200	29 257
Taxe foncière (bâti).....	229 058	9,59	>>>	227 300	21 798
Taxe foncière (non bâti).....	96 279	24,00	>>>	96 600	23 184
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants (4)		>>>			
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (4b)		>>>			
				Total :	74 239

Vu la délibération du 10/03/2017 d'acceptation d'une attribution de compensation de 71 903 € versée par la Communauté de Communes LE GRAND CHAROLAIS, Vu la nécessité d'assurer la continuité des besoins de ressources budgétaires entre 2016 et 2017 fixés à 105 000 €, le produit attendu de la fiscalité de 2017 est de 105 000 -72 000 soit 33 000 €

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL					
1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2017 (6)					
Produit nécessaire à l'équilibre du budget (6)	16 056	-	Produit des IFER (6)	-	Produit de la CVAE (6)
Total allocations compensatoires (6)	7 240	-	Produit taxe additionnelle FNIB (7)	-	TASCOM (10)
		-	Versement GIR (11)	24 036	32 852
		-	Prélèvement GIR (11)		0
		-			Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) (12)
		-			Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires (12)

2. CALCUL DES TAUX 2017 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE						
	Taux de référence de 2015 (col.2 ou 3) (6)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (7)	Taux de référence 2017 (col.5 x col.8) (9)	3. TAUX VOTES (10)	Bases d'imposition prévisionnelles 2017 (11)	Produit correspondant (col.10 x col.11) (12)
Taxe d'habitation.....	8,60	0,442516	03,80 %	02,30 %	340 200	07 825 €
Taxe foncière (bâti).....	9,59		04,24 %	02,57 %	227 300	05 842 €
Taxe foncière (non bâti).....	24,00		10,62 %	19,86 %	96 600	19 185 €
CFE.....	>>>		00,00 %	00,00 %		00 000 €
					Produit fiscal attendu	32 852 €

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2017 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A MACON TEL 03 85 39 64 00 Le préfet,
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le
 ELIANE SIMON
 le 16 MARS 2017

Vu la dérogation applicable par une commune la première année de fusion au sein d'un nouvel EPCI à Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) faisant partie d'un ancien EPCI à Fiscalité Additionnelle (FA), lui permettant de fixer des taux de taxe d'habitation et de taxe foncière Non Bâti dont les variations peuvent ne pas être liées en proportionnalité
 Vu les engagements d'harmonisation globale des taux intercommunaux et communaux prises par les communes formant désormais la Communauté de Communes LE GRAND CHAROLAIS assurant aux contribuables le respect des engagements de neutralité fiscale entre 2016 et 2017, la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES a voté les taux suivants :
 Taxe d'habitation (2,30%) - Taxe Foncière Bâti (2,57%) - Taxe foncière Non Bâti (19,86%)

A LUGNY-LES-CHAROLLES le 03 AVRIL 2017
 Le maire, Patrick Bouillon

Le Maire informe que la préparation du processus des élections présidentielles est en bonne voie et ne rencontre aucune difficulté majeure. Les panneaux de propagande électorale ont été installés pour les 11 candidats dont le Conseil Constitutionnel a précisé l'ordre officiel à la fin de la période de parrainage des Maires.

- A savoir :
- Position 01 : Nicolas DUPONT-AIGNAN
 - Position 02 : Marine LE PEN
 - Position 03 : Emmanuel MACRON
 - Position 04 : Benoît HAMON
 - Position 05 : Nathalie ARTHAUD
 - Position 06 : Philippe POUTOU
 - Position 07 : Jacques CHEMINADE
 - Position 08 : Jean LASSALLE
 - Position 09 : Jean-Luc MELENCHON
 - Position 10 : François ASSELINEAU
 - Position 11 : François FILLON

Le nombre de procurations reçues en Mairie est de l'ordre de la douzaine. Les cartes d'électeurs ont été réimprimées et distribuées dans les boîtes aux lettres pour la plupart des habitants de la Commune. Une petite demi-douzaine est restée à la Mairie, faute d'adresse valide disponible pour les faire parvenir à leur titulaire (cas de personnes hospitalisées, cas de personnes ayant déménagé récemment, ...etc.). Elles seront tenues à la disposition des personnes le jour du vote. Les tours de gardes ont été répartis entre les membres du Conseil municipal comme suit :

ELECTION PRESIDENTIELLE

ELECTION LEGISLATIVE

Créneau Horaire	1 ^{er} tour du Dimanche 23 AVRIL 2017	2 ^{ième} tour du Dimanche 7 MAI 2017	Créneau Horaire	1 ^{er} tour du Dimanche 11 JUIN 2017	2 ^{ième} tour du Dimanche 18 JUIN 2017
8H -> 12H (4heures)	Rémi ROCHAY	Joëlle LAMBOROT	8H -> 12H (4heures)	Victor-Emmanuel PACAUD	Antoine-Pierre de GRAMMONT
	Patrice DELORME	Rémi ROCHAY		Patrice DELORME	Fabrice PERRIER
12h -> 16H (4heures)	Patrick BOUILLON	Patrick BOUILLON	12h -> 16H (4heures)	Patrick BOUILLON	Patrick BOUILLON
	Victor-Emmanuel PACAUD	Alix LECOMTE		Remi ROCHAY	Alix LECOMTE
16H -> 19H (3 heures)	Sylvie LHENRY	Sylvie LHENRY	16H -> 19H (3 heures)	Christophe GRIFFON	Rémi ROCHAY
	Christophe GRIFFON	Fabrice PERRIER		Sylvie LHENRY	Joëlle LAMBOROT
19H -> 20H (Dépouillement)	Laurence FERNANDES	Laurence FERNANDES	19H -> 20H (Dépouillement)	Laurence FERNANDES	Laurence FERNANDES
	Patrice DELORME	Joëlle LAMBOROT Alix LECOMTE		Rémi ROCHAY	Rémi ROCHAY
	Rémi ROCHAY	Rémi ROCHAY		Patrice DELORME	Patrice DELORME
	Christophe GRIFFON	Christophe GRIFFON		Christophe GRIFFON	Christophe GRIFFON
	Sylvie LHENRY	Patrice DELORME		Sylvie LHENRY	Joëlle LAMBOROT
	Patrick BOUILLON	Patrick BOUILLON		Patrick BOUILLON	Patrick BOUILLON

Les opérations de scrutin dureront de 8h à 19h, soit une heure de plus que les élections précédentes. Le Maire rappelle que le dépouillement du scrutin est public et que n'importe quel habitant de la Commune peut venir y assister.

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'ensemble des 129 communes du Pays Charolais-Brionnais seront classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) à compter du 1^{er} Juillet 2017. Dans les communes ainsi classées, les investisseurs pourront bénéficier sous certaines conditions d'exonérations fiscales et sociales non négligeables (par exemple exonération totale ou partielle de charges patronales pendant 12 mois lorsqu'elles créent des emplois, ou exonération d'impôt sur les sociétés partielle ou totale dans certaines limites ou conditions).

Le Maire informe que le Sénateur EMORINE a confirmé avoir demandé au service du Ministère de l'Intérieur de bien vouloir procéder pour la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES, au versement d'une somme de 5 000 € au titre de sa réserve parlementaire pour une contribution au réaménagement des Salles Communales et des abords de celles-ci, qui devrait intervenir lorsque le bureau d'Etude paysager SETAN et l'Architecte des Bâtiments de France auront défini le contour paysager du projet en phase avec les règles de préservation du patrimoine classé.

Le Maire précise qu'il doit, à la demande de l'administration d'Etat, fournir à celle-ci une liste de 3 noms pour qu'elle désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant pour les révisions annuelles des listes électorales de la Commune. A ce titre, le Maire propose de citer les noms du titulaire actuel Mr Bernard BALLIGAND, et d'y adjoindre ceux de Mme Christiane AUBLANC (actuelle suppléante) et de Mr Louis RAVAUD.

Enfin le Maire informe de la tenue de l'Assemblée Générale du Refuge fourrière de Gueugnon. Mme Dominique THEVENET y a présenté un Compte Administratif 2016 avec un excédent de clôture de 6 130 € en Fonctionnement et 1 050 € en Investissement, et un budget primitif 2017 équilibré à 65 445 € en Fonctionnement et 7 338 € en Investissement. Les Clôtures budgétaires ont été délibérées à l'unanimité des présents.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 12 MAI 2017 à 20h30.

La présente séance du Conseil Municipal ordinaire est levée à 22h30.